

Burundi : le gouvernement bloque les fonds de la Commission électorale

@rib News, 09/09/2009 â€“ Source AFPLe gouvernement burundais bloque depuis deux mois les frais de fonctionnement destinés à la Commission électorale nationale indépendante (CENI), chargée de préparer les élections générales dans ce pays, a-t-on appris mercredi de sources concordantes. "Après avoir débloqué une première tranche qui a couvert mai et juin, le ministre de l'Intérieur Edouard Nduwimana bloque quelque 200 millions de francs burundais (162.000 dollars) qui devaient couvrir les frais de fonctionnement de la CENI pour juillet, août et septembre", a indiqué un ministre du gouvernement, sous couvert d'anonymat.

M. Nduwimana reproche notamment à la Commission électorale "d'avoir recruté dernièrement quelque 57 de ses cadres d'appui au sein de l'opposition", selon cette source. "Cela fait deux mois que nous n'avons pas été payés", a confirmé un commissaire de la CENI. L'information a été confirmée par quatre autres commissaires de la Commission, ainsi qu'un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur. "Le gouvernement bloque l'argent parce qu'il veut nous contraindre à accepter des cadres de son choix aux places de son choix", selon l'un des commissaires de la CENI interrogés. "Nous refusons ce diktat parce que nous avons tenu compte de toutes les sensibilités politiques", a assuré ce cadre: "c'est notre indépendance qui est en jeu. Nous n'allons pas nous laisser faire". "La CENI est composée des gens plutôt proches de l'opposition et ils ont choisi clairement de privilégier leur camp", a accusé de son côté un haut fonctionnaire de l'Intérieur, également sous couvert d'anonymat. "Mais une solution est en vue, puisque la CENI accepte de corriger ses erreurs", a-t-il assuré. En janvier 2009, le Sénat avait rejeté la création d'une Commission électorale dont les membres avaient été nommés par le président Pierre Nkurunziza. L'opposition accusait M. Nkurunziza d'avoir mis sur pied un organe sur mesure dans la perspective des élections en 2010. Une nouvelle Commission avait été mise en place le 8 avril après des négociations entre les deux camps. La tension reste vive depuis lors entre la CENI et le parti présidentiel, qui a déclaré publiquement récemment ne pas avoir confiance dans le travail de la commission. Cette crise intervient alors que l'Assemblée nationale burundaise a clôturé fin août sa session parlementaire en reportant l'adoption d'un projet de code électoral contesté par l'opposition. Des élections générales sont prévues en 2010 au Burundi, qui tente de sortir depuis 2006 de 13 ans d'une guerre civile ayant fait au moins 300.000 morts. Lire aussi Burundi : Le pouvoir veut son code électoral